

La Parole du Rav Brand

« Parmi eux (ceux qui furent comptés par Moché et Eléazar) ne se trouvait pas un seul homme que Moché et Aharon le Cohen avaient recensé, lorsqu'ils avaient fait le dénombrement dans le désert du Sinaï. Car l'Éter-nel avait déclaré, quant à ceux-là, qu'ils mourraient dans le désert, et aucun n'avait survécu, excepté Calev, fils de Yefouné, et Yeoshoua, fils de Noun. Les filles de Tselof'had, fils de Héfer, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé... elles disaient : "Donne-nous une part [en Erets Israël]" » (Bamidbar 26,64 - 27,4).

« Ce verset vient préciser que le décret de mourir dans le désert ne concernait que les hommes, et non les femmes, parce qu'elles aimaient Erets Israël. Les hommes disaient : "Nommons un chef et retournons en Egypte", mais les femmes, à l'instar des filles de Tselof'had, s'exclamaient : "Donne-nous une part en Erets Israël. Voilà la raison pour laquelle la Torah juxtapose ces deux versets" » (Sifri, 16, rapporté dans Rachi, Bamidbar 26,64). Les hommes craignaient la conquête d'Erets Israël et les géants qui y habitaient, mais les femmes juives possédaient plus d'énergie et de caractère, plus de confiance, de force d'âme, de générosité, voire de hardiesse.

Déjà Amram, en entendant que les nouveau-nés devaient être jetés à l'eau, décida d'arrêter de mettre au monde des enfants, jusqu'à ce que sa fille Myriam l'amène à changer d'avis, sans manquer de l'accuser d'être plus cruel que le Pharaon ! (Rapporté par Rachi, Chemot 2,1). Et les hommes juifs asservis en Egypte, exténués, abattus, découragés, démoralisés et désespérés n'avaient plus aucune envie de procréer. Mais leurs femmes, héroïques, résistantes, solides et stoïques, leur apportaient de la nourriture et des boissons, et en se faisant belles et attirantes, elles les encourageaient à engendrer (Tanhouma, Pekoudé 9, rapporté dans Rachi, Chemot 38,8). C'est sans doute en attribuant la maternité aux femmes que D.ieu les a pourvues de toutes ces qualités nécessaires. Une grossesse et un accouchement ne sont pas exempts de souffrances, voire de dangers.

S'occuper d'un nourrisson impose une disponibilité absolue. Répondre à ses besoins vitaux – allaitement et autres – ne permet aucune lacune : il en va de sa survie. Et les femmes s'y prêtent avec joie, abnégation et emballement, tout comme elles le font pour satisfaire toutes les exigences de la petite enfance. Et si le serpent s'adressa en premier à Hava plutôt qu'à Adam, c'est probablement après avoir observé justement qu'elle était plus intrépide que son mari. Par nature, la femme veut aller en avant, procréer, s'épanouir, en faisant abstraction des difficultés éventuelles.

Revenons aux filles de Tselof'had. Elles disent : « Notre père est mort dans le désert... et il n'a pas laissé de fils » (Bamidbar 27,3). « Et s'il avait eu un fils, elles n'auraient rien réclamé : cela témoigne qu'elles étaient intelligentes » (Sifri 16, rapporté dans Rachi).

La sagesse des femmes les inspire à laisser la gent masculine prendre ses responsabilités, s'ils se disent prêts. Mais en absence d'initiatives des hommes, lorsque ces derniers sont accablés, désespérés et incapables d'aller de l'avant, ce sont les femmes intelligentes qui prennent le problème en main, et réussissent justement là où les hommes ont baissé les bras. Et si D.ieu dit à Moché : « les filles de Tselof'had parlent juste », cela nous montre que : « leurs yeux ont vu ce que n'ont pas vu les yeux de Moché » (Sifri 16, rapporté dans Rachi). Et si D.ieu nomma une femme – la prophétesse Déborah – pour diriger le peuple, et si le terrible Sisera tomba justement dans les mains d'une femme – Yaël – c'est sans doute parce que les hommes de son époque étaient plutôt craintifs. Le mari de Déborah, Barak, ne lui avait-il pas lancé : « Si tu viens avec moi, j'irai, et si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas (Juges 4,8) » ?

En fait : « Grâce aux femmes pieuses, les bné Israël furent libérés d'Egypte » (Sota 11b). Et c'est pourquoi il est dit aussi : « Grâce aux femmes pieuses, les juifs seront libérés dans le futur » (Yalkout Chimoni, Ruth, 606).

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	18:58	20:18
Paris	21:15	22:30
Marseille	20:46	21:53
Lyon	20:55	22:05
Strasbourg	20:53	22:07

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 301

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (31-4) : « élef lamaté lékhol Matote Israël tichlé'hou latsava ». Ce passouk commence par la lettre « alef » et se termine également par la lettre « alef ».

A quel enseignement la Torah vient-elle faire allusion à travers cela ?

2) Pin'has avait-il la certitude qu'il fallait tuer Bilam (31-8) ?

3) Il est écrit (32-24) :

a. « Construisez des villes pour vos jeunes enfants et des enclos pour votre menu bétail »

b. « Et ce qui sort de votre bouche, vous le ferez »

Selon une opinion de nos Sages, quel rapport y a-t-il entre le fait de construire des villes pour vos enfants et des enclos pour votre menu bétail (idée traduisant l'expansion et l'acquisition de biens matériels), et le fait de s'engager à respecter ce qui sort de la bouche ?

4) Que vient nous enseigner le fait que le nom de Aharon est mentionné exactement 300 fois dans les livres de Chémot, Vayikra et Bamidbar ?

5) Que s'est-il passé lorsque les Béné Israël campèrent à "Alouche" (33-13), et par le mérite de qui cette chose se produisit ?

6) Quel est le lien familial entre Kémouel et Moché (34-24) ?

Yaacov Guetta

Pour recevoir chaque semaine
Shalshelet News
par mail :
Shalshelet.news@gmail.com

La Paracha en Résumé

- La Paracha de Matot commence par expliquer les lois du "Neder".
- Les Béné Israël se vengèrent du peuple de Midyan en les exterminant.
- Les tribus de Gad et Réouven proposent de s'installer en terre d'Israël, mais à l'Est du Jourdain. Hachem accepta.
- La Torah détaille ensuite tous les campements des Béné Israël, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à l'arrivée en Israël.

- La Torah délimite la terre d'Israël à partager entre les tribus concernées et nomme un chef de tribu.
- Chaque tribu donnera 4 villes aux Léviim, afin qu'ils soient proches de chaque tribu, facilitant ainsi, le don de la dîme et l'enseignement de la Torah.
- Sur les 48 villes des Léviim, 6 d'entre elles seront des villes de refuge, permettant d'accueillir un tueur involontaire.

Le livre de Bamidbar se conclut par l'histoire de l'héritage des filles de Tsélof'had.

Réponses n°300 Pin'has

Enigme 1: On parle d'une personne ivre (mais pas de l'intensité d'ivresse de Loth à la destruction de Sodom) Voir Michna Beroura 93,10.

Enigme 2: 1,2 et 3.
1+2+3 = 6 et 1*2*3 = 6

Rébus: Halles / Pie / Ague / Orale / Thé / n' / A / Laid / Queue

Enigmes



Enigme 1: Qui est Niftar Roch Hodech Av ?

Enigme 2: Nissim se rend au marché avec 139 pièces de 1€. Il veut placer ses pièces à l'intérieur de sacs et utiliser ces sacs pour payer tout le montant entier de 1 à 139 € sans avoir à manipuler les pièces.
De combien de sacs a-t-il besoin ?

Enigme 3: « Le tueur de Essav » est « mentionné » dans la Paracha de Matot. Où la Torah y fait-elle allusion ?

Halakha de la Semaine

Les Téfilines à Ticha Béav

Il existe une discussion parmi les Richonim à savoir si l'on est astreint à mettre les Téfilines le jour de Ticha Béav. En effet, ce jour-là est un jour de deuil national pour le peuple juif, et il est clairement stipulé dans le Talmud Moed Katan 15a et 21a (et retranscrit dans le Ch.A Y.D 388,1) qu'il est interdit pour un endeuillé de mettre les Téfilines le 1er jour de deuil.

C'est pourquoi certains Richonim sont d'avis que l'on ne mettra pas les Téfilines le jour de Ticha Béav, et ainsi était la coutume des Ashkénazim autrefois [Rokéa'h (310) ; Roch au nom du Maharam...].

Toutefois, la majorité des Richonim réfutent cette prise de position, étant donné que l'on n'a pas à se montrer plus rigoureux le jour de Ticha Béav que la période des Chiva, excepté le 1er jour de deuil qui est d'ordre Toraique (et ainsi tranche le Ch. Aroukh (38,6) que l'on doit de mettre les Téfilines le jour de Ticha Béav). Ainsi, **il convient donc de mettre les Téfilines comme à l'accoutumée à la Tefila de Cha'harit, et ainsi il en ressort des propos des Guéonimes et de la plupart des Richonim** [Chaaré Techouva 155 où il est mentionné la Techouva de Rav Chachna Gaon (père de Rav Amram Gaon) qu'ainsi était le Minhag dans les Yechivot de Babel de mettre les Téfilines à Chaharit; Techouvat HaRachba 5,214 au nom de Rav Haï Gaon ; Ramban; Roch (Taanite 4,37) Ritba (Taanite 30a); Ran; Nimouké Yossef... Voir aussi le Rambam (Taanit 5,11 avec le Maguid Michné); Voir le Maté Yehouda 555 qui écrit qu'il en va de soi que ces Richonim sont d'avis qu'il faut mettre les Téfilines à priori à Cha'harit].

Malgré tout, la coutume s'est répandue au Moyen Age dans les contrées Achkénazes de repousser la Mitsva des Téfilines à Min'ha [Hagahot Maymoniyote et Mordekhaï qui témoignent que leur maître, le Maharam, mettait les Téfilines à Min'ha]. **Et cette coutume s'est répandue par la suite également dans la plupart des contrées Séfarades, ainsi que cela est indiqué dans le Beth Yossef / Ch. Aroukh 555,1, ce qui ne contredit pas ce qu'il tranche au Siman 38,6, car en effet ici il ne fait que rapporter le Minhag du Maharam (bien que ce dernier pense de base qu'on est dispensé des Téfilines à Ticha Béav).**

[Voir Ateret Avot 2 Perek 25,34 ainsi que le Nahagou Haame (Taanit ot 13) qui rapportent qu'au Maroc la coutume est clairement établie en mettant les Téfilines à Min'ha ; Voir aussi le Alé Hadass 14,17 qui écrit qu'ainsi était la coutume la plus répandue à Tunis]

Il est à noter que plusieurs communautés séfarades ont gardé la coutume d'antan de mettre les Téfilin le matin.

(Dans ce cas-là on tâchera de les retirer avant de débiter les Kinot) [Maté Yehouda 555 qui rapporte qu'ainsi était la coutume en Algérie; Kenesset Hagedola 31 qui rapporte qu'ainsi était la coutume à Salonique ; Choul'han Gavoa 555 qui rapporte qu'ainsi était la coutume à Izmir, 'Hidouché Dinim Méranabé Yérouchalaïm qu'ainsi était la coutume à Yérouchalaïm à l'origine, Beth Oved et Netivé Ame (p.225) qu'ainsi s'est répandue de nouveau la coutume à Yérouchalaïm; Berit Kehouna Ticha Beav Ot 11; Alé Hadass 14,17 qui rapporte qu'ainsi était la coutume dans plusieurs synagogues à Tunis].

Et c'est ainsi qu'il convient d'agir selon la Kabala [Birké Yossef 555,1 au nom du Rachach ; Caf Ha'hayime 555 fin ot 4 ; Voir aussi le Or Létsion 3 Perek 29,22 ainsi que le 'Hazon Ovadia Taanite p.366 qui encouragent à mettre les Téfilines le matin ; voir toutefois le Chemech Oumaguen 2,6 qui s'oppose à cela]

➤ **Quoi qu'il en soit, chacun fera en sorte de ne pas se démarquer du Minyan, à savoir de ne pas mettre les Téfilines à Cha'harit si la coutume locale est de ne pas les mettre, et vice-versa** [Maté Yehouda 555]

David Cohen

La Routh de Naomie

Contre toute attente, depuis son installation en Terre sainte, Routh a été plutôt bien accueillie. Certes, elle avait dû renoncer à son ancien statut social, passant de princesse à mendicante, mais au moins, elle ne fut pas rejetée par la population, scénario qui avait été envisagé par sa belle-mère. Il faut dire aussi qu'étant originaire de Moav, sa conversion ne faisait pas l'unanimité. En effet, le verset déclare « **L'Ammoni et le Moavi n'entreront point dans l'assemblée de l'Eternel [...]** parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lors de votre sortie d'Egypte, et parce qu'ils ont fait venir contre toi Bilaam, fils de Béor, pour qu'il te maudisse » (Dévarim 23, 3-4). Et s'il ne fait aucun doute que les femmes de Moav n'avaient rien à voir avec l'embauche de Bilaam, on ne peut pas dire pour autant qu'elles étaient exemptes de tout reproche.

Rappelons que certaines d'entre elles n'ont pas hésité à faire fauter nos ancêtres. Cette attitude montre par ailleurs un certain manque de pudeur. Par conséquent, elles auraient été tout à fait capables de se porter à la rencontre des femmes d'Israël pour leur souhaiter la bienvenue. Au lieu de cela, elles utilisèrent leurs attributs pour de bien sombres desseins.

Tout ceci explique pourquoi certains ne voulaient faire aucune distinction entre les hommes et les femmes de Moav, les rendant tous deux impropres au mariage. Alors qu'en réalité, selon nos Sages, le verset cité plus haut concerne uniquement les mâles. Le Maharcha explique qu'étant donné la nature réservée des femmes d'Israël, leurs homologues de Moav, malgré leur frivolité, n'avaient pas la possibilité de remplir leur rôle d'hôte. Or, il est bien précisé dans le verset que c'est cette unique raison qui invalide les habitants

Coin enfants

Devinettes

- 1) D'où apprenons-nous que celui qui voulaient-ils pas faire la guerre fait le serment de consommer contre les Midianim ? (Rachi, 31-5) quelque chose d'interdit ne transgresse pas l'interdiction d'avoir juré à faux s'il passe outre son serment ? (Rachi, 30-3)
- 2) Jusqu'à quel âge une fille est considérée comme « kétana » (petite) concernant les vœux ? (Rachi, 30-4)
- 3) De quel peuple était Naama la femme de Chlomo Hamélekh ? (Rachi, 31-2)
- 4) Pourquoi les Bné Israël ne voulaient-ils pas faire la guerre contre les Midianim ? (Rachi, 31-5)
- 5) Comment est niftar Aaron ? (Rachi, 33-38)
- 6) Qui est venu faire la guerre aux Bné Israël juste après la ptira d'Aaron et pourquoi a-t-il cru que c'était le moment de la faire ? (Rachi, 33-40)
- 7) Qui Hachem a-t-il « ligoté » devant Moché avant que les Bné Israël ne fassent la conquête d'Israël ? (Rachi, 34-2)
- 8) Où en Erets Israël se situait la montagne Or Ahar ? (Rachi, 34-7)

Echecs

Comment les noirs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



Réponses aux questions

- 1) La Torah vient faire allusion au fait que ces mille (éléf) hommes (enrôlés pour mener la guerre contre Midian) étaient tous des Tsadikim n'ayant dans leur cœur qu'une « seule et unique aspiration » (« lev é'had », « un seul cœur », d'où l'emploi de la lettre « Alef » au début et à la fin du passouk) : Venger le kvod chamaïm profané par Midyan ! (Baal Hatourim)
- 2) Non, il n'en était pas certain du fait que Bilam avait fait téchouva (lorsque ce dernier mentionna le « Chem Haméforach » et se prosterna devant le « Kissé Hakavod » d' Hachem). Pin'has eut donc un doute s'il fallait mettre à mort Bilam, car il est bien connu que : « Eine lékha davar haomède bifné hatéichouva ! ». Subissant les « arba mitote Beit Din » décrétèrent que Bilam devait mourir en se bissant les « saron Beth din » du fait que ce dernier entraîna la mort de 24000 Béné Israël. (« Mégalé Amoukote » du Rav Nathan Shapira, ofen 35, rapporté par le Yalkout Réouvéni, ote 40)
- 3) La juxtaposition de ces 2 sujets (n'ayant visiblement pas de rapport entre eux) vient nous enseigner que celui qui court après l'argent et les biens matériels de manière éfrénée, ne devra pas être crédible (digne de confiance) lorsqu'il sortira des paroles de sa bouche et s'engagera envers les gens pour accomplir telle ou telle chose. (« Ktav Sofer », Al Hatorah).
- 4) La Torah vient à travers cela faire allusion au fait que si 300 Cohanim se tenaient sur le Har Hazétim et récitaient la Birkat Cohanim, le Machia'h serait venu ! (Pirouch du Rokéa'h sur la paracha de Tétsavé, 29-29, voir dans ce commentaire la raison pour laquelle on ne ferait pas cette opération).
- 5) À Alouche, la manne tomba pour la première fois pour les Béné Israël. C'est par le mérite de Sarah, appelée Isska, que la manne tomba pour eux. Remez ladavar : le nom « Isska » a la même guématria que le mot « hamanne » (95). ('Hida, 'Homat Anakh, ote 4)
- 6) Kémouel n'est autre que Médad, le grand frère de Moché ! (Tsiyoni, rapporté par le Yalkout Réouvéni, ote 14)

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Avraham Tsevi Kamaï : Le dernier Rav de la ville de Mir

Rabbi Avraham Tsevi est né en 1860 dans la petite ville de Schkod, en Lituanie. Son père, Rabbi Eliahou Baroukh, était un grand Rav et un célèbre Roch Yéchiva.

Depuis sa plus tendre enfance, il manifesta une compréhension acérée et une mémoire solide. Il était connu comme un enfant prodige. C'était par nature un enfant faible au teint pâle, et son père ne voulait pas l'envoyer étudier à la yéchiva loin de la maison. Il resta chez lui et son père lui enseigna la Torah lui-même. Il acquit de grandes connaissances dans le Talmud et les Poskim, et à un âge encore jeune, il était déjà connu comme un grand de la Torah.

Après son mariage avec la fille de Rabbi Moché Gorodjenski, de la ville de Keidan, il continua à étudier la Torah jour et nuit. Il ne voulait pas être Rav et utiliser la Torah à des fins personnelles, car par nature il avait l'âme noble et délicate, il était très humble et fuyait les honneurs. Il choisit de gagner sa vie en ouvrant une pharmacie à Keidan. Les habitants de la ville préféraient acheter leurs médicaments chez le Rav tsadik, le « pharmacien », car ils croyaient qu'ainsi ils auraient la chance d'avoir un guérison totale et rapide. C'était également le cas du Premier ministre

de la Russie tsariste, Stolipine, quand il passait dans la région de Keidan.

Le Rav de Keidan vint à mourir, et les habitants de la ville vinrent demander au pharmacien d'être leur Rav. Rabbi Avraham Tsevi, qui avait pendant toute sa vie fui ce poste ainsi que tous les honneurs, ne voulait même pas en entendre parler au début. Il estimait qu'il avait déjà passé la plus grande partie de sa vie comme un homme « simple », un pharmacien, et il ne voulait pas au temps de sa vieillesse accepter la responsabilité de la ville. Après de très vives insistances, il accepta pourtant d'être leur Rav, mais à la condition qu'il continuerait à vivre de son commerce, de sa pharmacie. Quand le bruit se mit à courir que Keidan, qui était un centre juif important, avait pris pour Rav le pharmacien de la ville, on comprit alors que ce pharmacien était un gaon et un tsadik. Tout le monde s'émerveilla qu'il ait réussi à cacher aux gens sa grandeur en Torah. Cette grande modestie l'accompagna pendant toute sa vie, même une fois qu'il fut reconnu dans le monde des yéchivot comme le successeur de son père, le gaon Rabbi Eliahou Baroukh, en tant qu'Av Beth Din et Roch Yéchiva de la yéchiva de Mir.

Une nouvelle époque de sa vie commença à Mir. Il se fit aimer de la communauté et de tous ceux qui entraient en contact avec lui. La maison du Rav était ouverte à tous, et quiconque venait demander de l'aide était reçu aimablement. Bien qu'il ait été plongé

dans la quarante coudeés de la Halakha, il ne négligeait pas les affaires de la communauté, et il était comme un père dévoué envers les habitants de la ville et les élèves de la yéchiva. Tout en étant un Rav et un Roch Yéchiva célèbre, qui comptait parmi ses élèves des centaines de rabbanim et de talmidei 'hakhmamim, il se conduisait avec chacun de ses élèves et des habitants de la ville en ami et en frère. Il ne mit jamais personne en colère et ne fit jamais sortir de sa bouche des paroles dures. La sagesse illuminait son visage, et par son langage doux et agréable, il rapprochait les cœurs de la Torah et de la crainte du Ciel. Il était versé dans les affaires de ce monde et conscient de tout ce qui se passait, tout en restant innocent, droit et au cœur pur.

Quand éclata la Deuxième guerre mondiale, la yéchiva passa à Vilna, mais le Rav dit qu'il resterait avec sa communauté et souffrirait avec elle. En 1941, 2300 Juifs de Mir furent assassinés, hommes, femmes et enfants, avec à leur tête leur Rav, le gaon et tsadik Rabbi Avraham Tsevi Kamaï. Le Rav Zalman Miranker, originaire de Mir, a raconté qu'il était là à ce moment-là : « Quand on a rassemblé tous les habitants pour les mener vers les tranchées creusées en dehors de la ville, le Rav a dit à tous les Juifs : Acceptez tout cela avec amour, comme le Tanna Rabbi Akiba qui à sa dernière heure a accompli "de toute ton âme", même s'il te prend ton âme ! » Il avait 82 ans quand il trouva la mort en martyr.

David Lasry

Pélé Yoets

Le Neder (serment) ...

Un engagement à risque

Tout homme qui fait un vœu au Seigneur ou s'impose, par un serment quelque interdiction à lui-même, ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir (Bamidbar 30,3).

Il a été enseigné (Chabbat 32b) qu'en raison de la faute des vœux non tenus par le mari, sa femme et ses enfants en bas âges mourront. Rabbi Nathan dit (Nédarim 22a) : Celui qui fait un vœu est considéré comme quelqu'un qui a construit un autel personnel à l'extérieur du Temple, ce qui est interdit, et celui qui accomplit ce vœu est considéré comme s'il y sacrifie une offrande. Selon Rav Dimi, le frère de Rav Safra, quiconque prononce un vœu, même s'il l'accomplit, est appelé pécheur (Nédarim 77b).

Kohelet (Ecclésiaste 5,5) nous dit « Ne permets pas à ta bouche de charger ta personne d'un péché ; et ne prétends pas devant le messager [de D.] qu'il y avait inadvertance de ta part : pourquoi D. devra-t-Il s'irriter au son de ta voix et ruiner l'œuvre de tes mains ? » Nos maîtres (Midrach Rabba ad. Loc.) interprètent ce verset au sujet de celui qui aurait fait une promesse de don en public et qui refuse de la payer lorsque le responsable de la caisse de charité lui réclame son don, et qui prétexte qu'il avait fait sa promesse par erreur. En effet, dans un tel cas Hachem s'irritera sur le

son de cette voix qui a formulé une promesse qu'il n'a pas réalisée, et il va ruiner l'œuvre de ses mains - il s'agit des quelques mitsvot qu'il avait acquises. Cela est valable également dans le cas où il déclare vouloir faire quelque chose de bien, ou d'accomplir une bonne coutume et qu'il n'a pas conditionné cette action sans que cela lui soit tenu pour vœu (Beli neder) : dans cette configuration le vœu restera à sa charge bien qu'il n'ait été énoncé distinctement comme tel.

Une personne craignant D. doit prendre le pli de s'habituer à dire systématiquement qu'elle agira sans s'engager à prendre sur elle comme un vœu (beli neder), et qu'elle peut revenir sur sa parole quand elle le souhaite.

Si elle a fait un vœu de charité, elle tentera à tout prix de le payer dans les plus brefs délais, car l'âme de l'ange créée à partir de cette aumône est en souffrance tant que le don n'a pas été réalisé.

Enfin, puisqu'il a été dit que celui qui fait un vœu est considéré comme s'il a construit un autel personnel à l'extérieur du Temple, et celui qui accomplit ce vœu est considéré comme s'il y sacrifierait une offrande ; une personne qui aura formulé un vœu devra se dépêcher de se rendre chez un sage pour qu'elle puisse être déliée de son vœu (hatarat nédarim). Elle accomplira par la suite, tant que possible, ce que ses lèvres ont promis sans être liée à un vœu quelconque. (Pelé Yoets Nédarim)

Yonathan Haïk

La Question

Dans la paracha de la semaine, les tribus de Gad et de Réouven vinrent voir Moché pour lui réclamer de pouvoir hériter des terres situées sur la rive orientale du Jourdain.

Ainsi ils dirent : « Nous construirons des enclos pour notre bétail et des villes pour nos enfants... » Moché les corrigea en inversant l'ordre de leur parole et leur dit : « Vous construirez pour vous des villes pour vos enfants et des enclos pour vos bétails ».

Cependant, nous pouvons nous interroger, en quoi la formulation des 2 tribus était incorrecte ? Pourtant, lorsqu'un homme veut se pérenniser, il est logique qu'il installe d'abord son moyen de subsistance avant d'installer sa famille, afin qu'il puisse subvenir à ses besoins (comme nous l'enseigne le Rambam : un homme devra d'abord apprendre un métier avant de se construire un foyer puis de se marier).

Le **Hatam Sofer** répond : le Rambam tranche que toutes les terres qui ont été conquises après la conquête des terres des 7 peuples, s'agrègent à la terre d'Israël et obtiennent de ce fait le même statut de kedoucha que celle-ci.

Néanmoins, les terres revendiquées par les tribus de Gad et de Réouven, ayant été conquises avant la terre d'Israël, auraient pu ne pas bénéficier de cette sainteté.

Pour éviter cela, Moché intervertit l'ordre des priorités, en leur demandant de construire d'abord des villes pour leurs enfants, avant de s'occuper de leur moyen de subsistance.

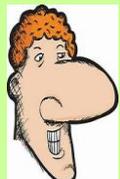
Par ce procédé, Moché fit en sorte que leur installation du moment soit considérée comme totalement non-pérenne et éphémère, permettant ainsi que l'annexion ne soit effective et définitive qu'après la conquête du reste de la terre. De cette manière, les terres situées sur la rive Est du Jourdain, purent-elles aussi être sanctifiées de la sainteté de la terre d'Israël, une fois la conquête de la partie occidentale achevée. **G.N.**

Le saviez-vous ?

La probabilité d'avoir en France les parachiyot Matot et Massé séparées, est de 10,4% (Exemple : 5774, 5795). En Israël elle est de 20,4 %.

(Voir Le calendrier hébraïque aux Editions Colbo p.123)

Rébus



La Force d'une parabole

Nous traversons la période de Ben Amétsarim qui sépare le 17 Tamouz du 9 av. Durant celle-ci, nous nous efforçons de raviver en nous la conscience du manque créé par l'absence du Temple. Chaque année nous nous promettons de tout faire pour hâter la délivrance et ainsi voir sa reconstruction mais souvent nos promesses tiennent le temps d'un 9 Av puis sont rangées dans la bibliothèque entre les pages du livre de kinot.

Le Hafets Haïm dans son livre Beth Israël (Chap. 6) nous propose une démarche à travers une parabole.

Un commerçant ayant besoin de renouveler ses stocks se rend chez son fournisseur habituel pour acheter une très grande quantité de marchandises. Au moment de régler, il lui explique qu'il ne peut payer une telle somme au comptant. Mais il s'engage qu'une fois qu'il aura vendu une partie de cette marchandise, il lui réglera l'intégralité de son dû. Malgré sa souplesse, le grossiste lui répond qu'il est obligé de refuser car ses précédentes

promesses n'ont jamais été honorées. "Je ne peux malheureusement plus me permettre de te faire confiance." Le commerçant fond alors en larmes en disant que son commerce est son unique source de subsistance. Comment nourrira-t-il sa famille s'il est obligé de fermer ?! En entendant cela, le fournisseur n'a pas le cœur à refuser et s'apprête à lui accorder une énième chance. Apprenant cela, les employés du grossiste décident de s'interposer pour ne pas laisser ce vendeur peu scrupuleux se voir accorder encore un crédit qu'il ne remboursera probablement pas. Ils ne souhaitent plus travailler pour un client qui n'est pas fiable. Face à cette impasse, une tierce personne décide d'intervenir pour les sortir de ce conflit. "Tu t'engages chaque fois sur une grande quantité que tu ne parviens pas à régler par la suite. Limite-toi plutôt à n'acheter que ce que tu es en mesure de payer immédiatement. Puis une fois cela revendu, reviens acheter une plus

grande quantité que tu pourras également payer au comptant." La solution plut aux 2 partis et permit à notre homme de retrouver une crédibilité et une stabilité.

Ainsi, nous supplions Hachem d'entendre nos vœux de techouva tout en sachant que de nombreuses fois, nos promesses n'ont pas tenu longtemps. Et même si Hachem, dans Sa miséricorde, est prêt à nous entendre, la midat hadine (la rigueur) intervient pour freiner cette clémence. La solution est donc de promettre de petites choses que l'on soit certains de tenir, puis d'ajouter d'autres petites choses et ainsi retrouver une dynamique efficace. Le Hafets Haïm propose de commencer par améliorer sa parole en évitant les remarques blessantes ou dénigrantes, les paroles mensongères ou dites sous le coup de la colère. Viendra ensuite le moment de corriger ses pensées puis enfin ses actions.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un grand-père comblé, il a une famille extraordinaire et tout ce qu'il désire. Une grande fête se prépare dans son couple, il va fêter ses noces d'or. Effectivement, cela fait près de 50 ans qu'il est marié. Aussi, il veut offrir à son épouse un merveilleux cadeau pour la remercier. C'est pourquoi il s'efforce de trouver le bijou qui représentera un peu l'affection qu'il lui porte. Mais au-delà de tout cela, il veut lui faire une superbe surprise avec une grande fête entouré de ses enfants et petits-enfants. Les préparatifs commencent plusieurs mois avant le jour J afin que tout soit parfait et bien organisé. Il imprime aussi un grand panneau de plusieurs mètres de hauteur annonçant leurs noces d'or devant lequel il espère faire la fameuse photo, celle où ils apparaîtront lui et sa femme, entourés de leur descendance. Mais voilà que quelques jours avant la fête, un événement vient perturber un peu cette organisation. Une nouvelle petite fille est née chez leur fils. Cela ne devrait pas changer grand chose jusqu'au moment où une des filles fait le compte (de manière permise bien évidemment) du nombre de petits-enfants qu'ils ont et découvre joyeusement qu'il s'agit là de leur 50ème petit-enfant. Là encore, ce n'est pas bien grave, tout au contraire. Mais voilà qu'il a la merveilleuse idée de rajouter au panneau qu'ils ont 50 petits-enfants. Mais sa fille déclare qu'elle pense que cela ne fera pas plaisir à la grand-mère puisqu'elle craint généralement le mauvais œil et ne voudra sûrement pas que cela apparaisse sur les photos. D'un autre côté, Aviel répond qu'il n'y a pas lieu de craindre ces choses-là et qu'au contraire c'est une bonne raison de plus pour remercier Hachem de cette si belle coïncidence. Qu'en pensez-vous?

La Guemara Baba Metsia (107b) nous conte tous les méfaits qu'a causés le Aïn Ara. Rav alla un jour au cimetière et déclara que parmi les 100 morts, il y en avait 99 qui étaient morts avant leur temps par la faute du mauvais œil et seulement 1 qui était mort en son temps. Rachi rajoute qu'il est la source de toutes les maladies. La Guemara Tamid (32a) écrit que celui qui désire vivre devra s'écarter, c'est-à-dire se cacher, et celui qui veut mourir s'élèvera, c'est-à-dire se montrera aux yeux de tous. Rav Zilberstein écrit que dans notre cas aussi il ne faudra pas inscrire la naissance du 50ème petit-fils par crainte du Aïn Ara. Le Rav apporte une Halakha du Rav Eliyachiv qui autorise une personne à mentir sur le nombre de ses petits-enfants afin de ne pas subir le mauvais œil. Sa source se trouve dans la Guemara Sanhédrin (29b) qui permet à un homme de déclarer qu'il doit de l'argent afin de ne pas paraître riche et subir le Aïn Ara. Le Rav conseilla aussi de donner 50 dollars à la Tzedaka par reconnaissance pour les 50 années de bonheur avec sa femme et encore 50 dollars pour ses 50 petits-enfants. Ainsi, par le mérite de la Tzedaka ils n'auront rien à craindre du mauvais œil. Il prend sa source dans la Guemara Erouvin (64a) qui écrit qu'une personne trouvant une grande somme d'argent devra acheter une Mitsva (un Sefer Torah ou tout autre Mitsva) afin de ne pas souffrir du Aïn Ara. Le Abarbanel écrit que les lettres du mot AÏN (Aïn, Youd, Noun) précèdent celles du mot Kesséf (Kaf, Samèh, Fé) comme pour dire qu'avec l'argent de la Tzedaka, on peut se protéger du Aïn Ara. En conclusion, le Rav préconise de ne pas inscrire le fait qu'ils aient 50 petits-enfants mais plutôt de remercier Hachem sur ces 50 petits-enfants et sur ces 50 années de mariage par de la Tzedaka qui est la meilleure protection contre le Aïn Ara.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ... massaot (étapes) des bnei Israël... » (33/1)

Rachi : « Pourquoi la Torah a-t-elle énuméré ces massaot ? »

1. Rabbi Moshé Hadarchan répond :

Pour faire savoir les bontés d'Hachem, car bien qu'il ait décrété de les faire errer dans le désert, ne dis pas qu'ils ont dû errer d'étape en étape durant 40 ans sans répit. En effet, il n'y a eu que 42 massaot. De plus, sur ces 42, il y en a eu 14 qui étaient la 1^{ère} année avant le décret et 8 après la mort d'Aaron dans la 40^{ème} année. Il en résulte que sur 38 ans, ils n'ont parcouru que 20 massaot.

2. Rabbi Tanhouma répond :

À travers une parabole : Il y avait un roi dont le fils était malade. Il l'emmena à un endroit éloigné pour sa guérison. À leur retour, le père se mit à énumérer toutes leurs étapes : "Ici, nous avons dormi. Ici, nous nous sommes rafraîchis. Ici, tu as eu des maux de tête..."

On pourrait expliquer Rabbi Tanhouma ainsi :

Toutes les épreuves qu'ils ont eues durant leur voyage, c'est justement cela la guérison. Ainsi, comme l'explique le Malbim, les bnei Israël ne pouvaient pas passer directement de la touma d'Égypte à la kédoucha d'Erets Israël car le changement trop rapide aurait provoqué un choc mortel. Ainsi, les massaot ont eu pour but de guérir les bnei Israël de l'Égypte et, d'étape en étape, de par les différentes épreuves, ils ont été préparés. La Torah les énumère à la fin des 40 ans pour faire réaliser qu'ils sont devenus ce qu'ils sont grâce au rôle formateur des massaot.

Les commentateurs demandent :

Comment Rachi peut-il dire qu'il y a eu 42 massaot alors qu'en les comptant on n'en trouve que 41 ?

Le Gaon de Vilna (Yeochoua 15/1) et le Beer Bessadé répondent :

La 42^{ème} se trouve dans le Sefer Yeochoua : "...et ont voyagé de Evel Chitim jusqu'au Yarden." (3/1)

Le Pricha répond (Yoré Déa 275) :

Tout d'abord, il pose deux autres questions :

1. Le Maharam de Rottenbourg écrit que le nombre de lignes que doit contenir une page de Sefer Torah doit correspondre au nombre de massaot. Par conséquent, il faut écrire 48 lignes et tel est également l'avis du Rambam. Et là, on s'étonne : mais il n'y a que 42 massaot et non 48!?

2. Il y a une apparente contradiction dans Rachi :

- Dans Paracha Pin'has (26/13), Rachi dit : "Lorsqu'Aaron est mort, les nuées sont parties et les Kenaanim sont venus faire la guerre. Les bnei Israël ont alors voulu retourner en Égypte et sont retournés 8 massaot en arrière jusqu'à ce que les bnei Lévi les ont poursuivis et les ont ramenés."

- Dans Paracha Houkat (21/4), Rachi dit : "Lorsqu'Aaron est mort...et sont retournés en arrière de 7 massaot..."

- Dans Paracha Ekev (10/6), Rachi dit : "Lorsqu'Aaron est mort...et sont retournés en arrière de 8 massaot..."

Sont-ils retournés de 8 massaot ou de 7

massaot?!

Le Pricha répond : Il faut distinguer massaot de mékomot : il y a 41 massaot et 42 mékomot (endroits). Il y a 41 massaot car ils ont voyagé d'un endroit à l'autre 41 fois mais il y a 42 mékomot car on compte le premier endroit de départ qui est Raamsès. De la même manière, à la mort d'Aaron, ils sont retournés 7 massaot en arrière qui font 8 mékomot en comptant le premier endroit de départ.

Donc premièrement, Rachi ne prend pas en compte les massaot où les bnei Israël sont retournés en arrière et deuxièmement Rachi compte les mékomot des massaot, d'où le chiffre 42. Alors que concernant le Rambam et le Maharam de Rottenbourg, premièrement ils comptent les massaot où les bnei Israël sont retournés en arrière et deuxièmement ils ne comptent que les massaot eux-mêmes et non les mékomot, d'où le chiffre 48.

À présent, on pourrait proposer d'expliquer leur makhloket ainsi :

1. Faut-il compter les massaot où ils sont retournés en arrière ?

Les massaot ont pour but de former les bnei Israël. Le Rambam et le Maharam de Rottenbourg comptent les massaot où ils sont retournés en Égypte car les échecs contribuent à l'évolution, l'éducation et la formation.

Alors que Rachi pense qu'il faut distinguer un échec d'un renoncement. Un échec est effectivement formateur mais quand les bnei Israël retournent en Égypte, il ne s'agit pas d'un échec mais d'un renoncement et cela n'est pas formateur.

2. Faut-il compter les voyages d'un endroit à l'autre (et donc 41) ou les endroits par où ils sont passés (et donc 42) ?

Selon le Rambam et le Maharam de Rottenbourg, c'est le voyage qui forme lorsqu'on est en mouvement et en action et non lorsqu'on est à l'arrêt. De plus, pourquoi compter Raamsès alors qu'ils se trouvent encore en Égypte et que leur formation n'a donc pas encore commencé ?

Alors que Rachi compte quant à lui les mékomot car au contraire, à l'arrêt, en campement, c'est là où c'est formateur. Vivre la vie de tous les jours comme il se doit, faire face à la routine, être fidèle à son programme sans qu'il ne se passe rien de nouveau, être régulier et tenir l'endurance, c'est formateur.

Il est ramené dans les Séfarim que le Baal Chem Tov dit que chaque ben Israël passe durant sa vie par ces 42 massaot comprenant les échecs et les épreuves car il est impossible d'atteindre le but sans eux.

Le nombre de lignes du Sefer Torah correspond aux massaot car celui qui s'adonne à l'étude de la Torah sera formé sans avoir à passer par ces 42 massaot.

Comme le dit le Gaon Rav 'Haïm de Volojin : «Celui qui prend sur lui le joug de la Torah, on lui enlève le joug des épreuves et des souffrances.»

Mordekhaï Zerbib